Envoyé en préfecture le 22/11/2021

Reçu en préfecture le 22/11/2021

PAffiché le TIONS

SLOW

ID: 059-215903691-20211115-151114TABLES-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELI DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

NOMBRE:

• de Conseillers en exercice 27

• de présents 19

• de votants 26

L'an deux mil vingt un

Le quinze novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation

légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

TARIFS DE LOCATION DE TABLES ET DE CHAISES

Etaient présents :BAUDRIN P. MERCIER C. RAMEZ D. COLLET G. COLLET C. THUILLET M. DUMOULIN H. DELANNOY JM. REZIGA JC. GLINEUR S. LEDOUX H. DESROUSSEAUX C. DEVEMY A. MERESSE B. LE

MAIGNENT B. RIFF C. BLONDEAU L. PLOUVIER I. AIT

BAHAA.

Etaient excusés : PORQUET V. PHILIPPE L. MONTAY G. MALABOEUF A. PIROTTE S. COQUELET F. SPOTO S. GRAND C.

Le Maire certifie que le compterendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le

affiché à la porte de la mairie le 17/11/2021

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ

D. MERCIER. MERESSE B. LEDOUX H. RIFF C.

Etaient absents non excusés:

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 09/11/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme COLLET Corinne a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire indique qu'il convient de fixer le tarif de location de chaises et tables que la commune mettra à la disposition des habitants de la commune à compter du 1er janvier 2022.

Il propose les tarifs suivants:

Location de table	0,62 € l'unité
Location de chaise	0,25 € l'unité

Le Conseil municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité d'adopter le tarif proposé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait 17 Novembre 2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI